

AVRIL 2022

<https://attac-paris19-20.org>

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ LOCAL de PARIS 19^e-20^e

LE PR RÉCONCILIÉ AVEC L'EPR

Macron « souhaite », pour mise en service à l'horizon 2035-2050 (et pour réconcilier les Français avec le nucléaire), la construction de six EPR de deuxième génération, l'étude de huit supplémentaires, sans négliger celle des mini-réacteurs (SMR) et autres réacteurs (forcément) « innovants » qui sont encore à l'état de prototypes. L'idée de consulter le gouvernement, les députés ou les sénateurs, voire le peuple, ne lui a apparemment pas traversé l'esprit. Chef de l'État, il est au-dessus de cela ! Comme il est au-dessus de tous les problèmes qui se profilent à l'horizon...

L'EPR 2 est en développement, nécessite encore des millions d'heures d'ingénierie et rien n'est arbitré entre sécurité et coût : EDF envisage de rogner sur tout, comme par exemple, la capacité à résister à la chute d'un avion, ce que l'ASN, le gendarme du nucléaire, n'a pas validé. L'EPR de Flamanville, référence pour la suite, est si complexe à bâtir que le devis initial a été multiplié par six et le démarrage, prévu en 2012, repoussé à, au mieux, l'an prochain.

L'actuelle usine de retraitement de La Hague vieillit et il faudra, pour s'engager dans ce plan, en construire une nouvelle ou ne pas retraiter les déchets, et créer alors une autre poubelle nucléaire comme celle de Bure. EDF (accessoirement endettée jusqu'au cou) a dû mettre à l'arrêt cinq réacteurs pour des problèmes de fissures, et personne ne sait si ce n'est pas tout le parc qui souffre de malfaçons et devrait être ainsi immobilisé. Enfin, le gouvernement veut pour cette année un audit externe sur toute la filière (il est temps !) et a déjà lancé un plan Excell d'amélioration de la qualité des compétences, un plan Juliette de fabrication de pièces tests.

C'est dire combien le PR (Président de la république) prend sa décision à l'aveugle et « quoi qu'il en coûte » : en termes d'argent à dépenser, de capacités à faire, mais aussi de sécurité.

CINÉ-DÉBAT

« Jeunesses engagées »

Un film documentaire de Camille Clavel (52 mn, 2018)

Jeudi 14 avril à 19h

Centre d'animation Ken Saro Wiwa - 63 rue Buzenval, Paris 20^e
(Métros Buzenval ou Avron)

ENTRÉE
LIBRE

« Les jeunes », « la banlieue » : deux mots qui la plupart du temps sont systématiquement associés à la délinquance et à la violence...

Très loin de ces clichés stigmatisants, le documentaire présente des portraits croisés de quatre jeunes de la banlieue parisienne, qui ont décidé de prendre les choses en mains pour avancer.



Aboubakar anime une radio locale pour créer du lien entre les habitant-e-s de son quartier ; Khalissa s'occupe de maraudes pour les sans-abris ; Abdellah, lui, s'est lancé dans l'organisation de grandes dictées dans les quartiers populaires, et Bakary s'est donné pour mission d'aider les jeunes à se lancer dans la vie professionnelle.

Projection suivie d'un débat avec la participation du réalisateur et de **Marine Calmet**, juriste en droit de l'environnement et présidente de l'association Wild Legal; de **Francis Lebon**, sociologue, maître de conférences en sciences de l'éducation et de **Youlie Yamamoto**, membre du groupe Action Attac et à l'initiative du mouvement féministe "les Rosies".

À VOS AGENDAS !

Samedi 9 avril, 14h Paris - Marche pour le futur <https://marche9avril.fr>

Dimanche 10 avril, 11h Cinéma Le Majestic Bastille, Paris 11e

Projection Débat : "Média Crash, qui a tué le débat public ?" avec la LDH

Mercredi 13, jeudi 28 avril et mardi 17 mai, en ligne

Cycle de formation sur la monnaie <https://www.attac.org/l/formations>

Vendredi 15 avril, 19h30 librairie Libertalia, 12 rue Marcelin-Berthelot, Montreuil
Rencontre avec David Dufresne à l'occasion de la parution de "19 h 59"

A partir du samedi 16 avril 10h, Paris (lieu non encore défini)

L'inévitable Rébellion, action d'occupation massive durant l'entre-deux tours
<https://agir.extinctionrebellion.fr/fr/inevitable-rebellion/>

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac lutte contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local 19^e-20^e :
attacparis19-20@attac.org
ou 18, rue Ramus - 75020 Paris
Informations, réflexions, campagnes :
<https://attac-paris19-20.org>

COMMENT PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS SANS QU'IL N'EN COÛTE RIEN AUX EMPLOYEURS

On a beau leur répéter à longueur d'antennes et de colonnes que les enjeux de la prochaine élection présidentielle sont la sécurité et l'immigration, nos concitoyens n'en démordent pas : ce qui les préoccupe au premier chef c'est leur pouvoir d'achat. Et ils ont de bonnes raisons de s'en soucier : les prix des carburants s'envolent, se chauffer devient un luxe et l'alimentation elle-même voit ses prix augmenter sans que pour autant le revenu des paysans s'en porte mieux.

D'où la question qui hante la campagne pour l'élection présidentielle : faut-il augmenter les salaires ?

Des salaires insuffisants

Comme l'a souligné fortement le mouvement des gilets jaunes, nombre de nos concitoyens ne parviennent plus à boucler leur budget. Et pour cause. Depuis vingt ans le coût du travail a moins augmenté en France que dans tous les autres pays de l'Union européenne à l'exception de Chypre et de la Grèce. Le SMIC, qui depuis plus de 10 ans n'a jamais été revalorisé au-delà de l'augmentation minimum légale, est aujourd'hui inférieur aux salaires minima en vigueur au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Irlande. Quant à l'État employeur, il donne l'exemple – et le plus mauvais – au secteur privé : exception faite de deux maigres revalorisations de 0,6% en juillet 2016 et janvier 2017, le point d'indice de la fonction publique, qui détermine le traitement des fonctionnaires, est gelé depuis 2010.

À l'évidence, une augmentation des salaires s'impose. Seulement voilà : le MEDEF ne veut pas en entendre parler. Alors on ruse, on biaise, on bricole, on fait semblant et, en dernier ressort, on fait payer aux salariés eux-mêmes les augmentations que l'on feint de leur accorder.

Des primes plutôt que des salaires

Il y a plus de 150 ans, Marx écrivait dans le Capital : « À la fin du XVIIIe siècle et pendant les vingt premières années du XIXe, les fermiers et les propriétaires terriens anglais rivalisèrent d'efforts pour faire descendre le salaire à son minimum absolu. À cet effet, on payait moins que le minimum sous forme de salaire et on compensait le déficit par l'assistance paroissiale ».¹

Remplacez fermiers par entreprises capitalistes et assistance paroissiale par Resto

du Coeur et vous devrez admettre que l'observation du vieux barbu n'a rien perdu de sa pertinence. À un détail près cependant. Sans rien enlever aux mérites des Resto et des autres organisations de bienfaisance, force est de constater que, de plus en plus, c'est l'État qui de nos jours tient le rôle de l'assistance paroissiale.

Cela prend la forme de multiples primes versées par l'État aux ménages à revenu modeste. Parmi celles-ci :

- la prime pour l'emploi, créée en 2001 par Lionel Jospin et renommée par la suite prime d'activité ;
- le chèque énergie ;
- l'allocation logement ;
- l'indemnité de garantie individuelle de pouvoir d'achat des fonctionnaires ;
- l'indemnité inflation instituée en octobre 2021 par Emmanuel Macron ;

auxquelles devrait s'ajouter une nouvelle prime annoncée dans le cadre du plan de résilience aux impacts de la guerre en Ukraine.

Ces diverses primes partagent deux caractéristiques. D'une part, elles mettent à la charge des contribuables, et donc de nous tous², des dépenses qui devraient être supportées par les employeurs. D'autre part, à la différence d'un salaire, elles n'entrent pas en compte dans le calcul d'éventuelles indemnités de chômage et n'ouvrent aucun droit à retraite.

Mais il y a pire.

Faire payer aux salariés les augmentations que l'on feint de leur accorder

Tout salaire, comme chacun peut le constater en consultant son bulletin de paye, se compose de deux éléments : en positif le salaire direct, ce que l'on perçoit à la fin du mois, et en négatif le salaire socialisé, c'est-à-dire les cotisations sociales salarié qui financent les prestations sociales : allocations



chômage, soins de santé, pensions de retraite.

Nicolas Sarkozy, le premier, s'est avisé que si l'on diminue les cotisations sociales salarié, la somme perçue par les salariés à la fin du mois en sera augmentée sans qu'il en coûte un centime aux employeurs. Il a appliqué aux heures supplémentaires cette arnaque, qui consiste à prendre dans la poche gauche des salariés ce que l'on verse dans leur poche droite.

Emmanuel Macron a étendu la mesure à la totalité des heures travaillées, supprimant purement et simplement les cotisations sociales chômage et maladie pour ne conserver que celles qui financent les retraites. Les candidats de droite à l'élection présidentielle, lorsqu'ils proclament vouloir augmenter les salaires, ne cachent pas qu'ils auront recours au même stratagème.

Quand bien même cette diminution des cotisations sociales serait elle compensée dans un premier temps par une augmentation de la CSG ou un transfert du budget de l'État, la suite de l'histoire est facile à prévoir : un déficit aggravé de la Sécurité sociale prétexte à une amputation des allocations chômage, à de nouvelles fermetures de lits d'hôpitaux et à un amenuisement des retraites. Ne nous annonce-t-on pas déjà un report de l'âge de la retraite à 65 ans ?

Le 10 avril, lorsque vous glisserez votre bulletin de vote dans l'urne, vérifiez bien ce que le candidat de votre choix propose en matière de salaire : une véritable augmentation du salaire, le brut comme le net, ou un nouveau subterfuge. ■

1. Karl Marx, *Le Capital*, livre I, Les éditions sociales, p. 583-584

2. La moitié des recettes de l'État proviennent d'impôts sur la consommation payés quotidiennement par tous et au même taux